HOYLE, SUC. J. M.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Un certain flet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Murat, Olympe, Gervais Canal et D'Hémécourt, désigné comme l'Ilet No. 813.

HYAMS, ISAAC S.
Taxe de 1882, montant à.....$2 10
Taxe de 1883, montant à.....3 10
Des certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Patrick, Bernadotte, Nouveau Canal et Bendin, désignés comme les lots Nos. 1 à 10 de l'Ilet No. 820; les dits lots Nos. 1 à 10 mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 138 sur 160 et 138 sur 137 et 138 sur 117 pieds. Le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Gasquet et St. Patrick; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Gasquet et Olympe.

HOYLE, SUC. J. M.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Patrick, Bernadotte, Nouveau Canal et Bendin, désignés comme les lots Nos. [illegible] de l'Ilet No. 821; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Bolivar, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Poydras, sur une profondeur de 120 pieds.

HILDEBRAND, JNO. B.—
Taxe de 1883, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Maipomène, Locust et Thalie, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 389; le dit lot No. 10 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Magnolia sur 95 pieds de profondeur.

HILDEBRAND, JNO. B.—
Taxe de 1883, montant à.....$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Maipomène, Clara et Thalie, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 417; le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds de profondeur.

HOYLE, SUC. J. M.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un tiers d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bernadotte, Bendin et Nouveau Canal, désigné comme un tiers de l'Ilet No. 830.

HORNOR, JOS. P.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Patrick, Bernadotte, Bendin et Palmyre, désignés comme lots Nos. 7, 8 et 9 de l'Ilet No. 823; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Palmyre sur 97 pieds de profondeur; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Palmyre sur 96 pieds de profondeur; le dit lot No. 9 mesure 50 pieds de face à la rue Palmyre sur 35 pieds de profondeur.

HOYLE, SUC. J. M.—
Taxe de 1882, montant à.....30c
Taxe de 1883, montant à.....30c
La moitié d'un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bernadotte, Bendin et le Nouveau Canal, désigné comme la moitié de l'Ilet No. 885.

HYAMS, HERITIERS DE H. M.—
Taxe de 1883, montant à.....$1 20
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Napoléon, Alexandre, Bacchus et Bendin, désignés comme la dois l'Ilet de 6 à 12 de l'Ilet No. 766; les dits lots forment l'encoignure des rues Bendin et Napoléon.

HOOPER, MRS. M.—
Taxe de 1883, montant à.....$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bolivar, Bertand, Poydras et Lafayette, désigné comme le lot No. 10 de l'Ilet No. 478; le dit lot No. 10 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Poydras, sur [illegible] de 120 pieds.

HACKNEY, MRS C.—
Taxe de 1883, montant à.....$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, Girod, Baronne et Lafayette, désigné comme lot No. 28 de l'Ilet No. 233; le dit lot No. 28 mesure 23 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de 125 pieds.

HUSSEY, MRS M.—
Taxe de 1883, montant à.....$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 229, le dit lot No. 14 mesure 22 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 128 pieds.

HITZ, JACOB WM.—
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Cyprès et Julie, désigné comme le lot No. 19 de l'Ilet No. 502; le dit lot No. 19 mesure 27 pieds de face sur 115 pieds de profondeur.

HEARNE, MRS DAVID R.—
Taxe de 1883, montant à.....$2 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Mira. Palmyre et Gasquet, désigné comme le lot No. 3 de l'Ilet No. 524; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 105 pieds.

HASTINGS, GEO. CHAS.—
Taxe de 1883, montant à.....$2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dorgenois, Rochebleve, Bank et Palmyre, désigné comme le lot No. 1 de l'Ilet No. 570; le dit lot No. 1 mesure 27 pieds 6 pouces de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 105 pieds [illegible] le dit lot No. 1 forme l'encoignure es Rochebleve et Gasquet.

HENDERSON, CHAS.—
Taxe de 1883, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Gravier et Perdido, désigné comme lot No. 30 de l'Ilet No. 625; le dit lot No. 30 mesure 30 pieds de face à la rue Dupré sur une profondeur de 144 pieds.

HONORE, VVE ISIDORE—
Taxe de 1883, montant à.....$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Prieur, Palmyre et Gasquet, désigné comme le lot No. 4 de l'Ilet No. 467; le dit lot No. 4 mesure 27 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 109 pieds.

HEALEY, MICHAEL—
Taxe de 1883, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Claiborne, Gravier et Commune, désigné comme le lot No. 16 de l'Ilet No. 450; le dit lot No. 16 mesure 22 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 126 pieds.

HUTCHINSON, JNO. W.—
Taxe de 1883, montant à.....$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Jeanne, Bolivar, Gravier et Commune, désigné comme le lot No. 13 de l'Ilet No. 445; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 122 pieds.

HOOD, ANNAFEL ET ALS., ET MINEURS.
Taxe de 1883, montant à.....$14 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Gasquet, désigné comme les [illegible] Ilet No. 458; les dits lots mesurent chacun 31 pieds de face à la rue [illegible] pieds de profondeur.

HEARNE, MRS A. E.—
Taxe de 1883, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 229, le dit lot No. 14 mesure 22 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 128 pieds.

HITZ, JACOB WM.—
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Cyprès et Julie, désigné comme le lot No. 18 de l'Ilet No. 502; le dit lot No. 18 mesure 27 pieds de face sur 115 pieds de profondeur.

HEARNE, MRS DAVID R.—
Taxe de 1883, montant à.....$2 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Mira, Palmyre et Gasquet, désigné comme le lot No. 3 de l'Ilet No. 524; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 105 pieds.

HASTINGS, GEO. CHAS.—
Taxe de 1883, montant à.....$2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dorgenois, Clio, Broad et Erato, désigné comme l'Ilet No. 532.

HENDERSON, CHAS.—
Taxe de 1883, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Broad, Euphrosine, White et Venus, désigné comme l'Ilet No. 557.

HAGGERTY, WM. H.—
Taxe de 1883, montant à.....$2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Roman, Prieur et Erato, désigné comme l'Ilet No. 487.

HODGES & LEWIS—
Taxe de 1883, montant à.....80c
Trois-quarts d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par la rue St. Pierre, le Chemin Coquille, les rues Delachaise et Erato, désigné comme trois-quarts de l'Ilet No. 723.

HENDERSON, MME CLÉMENTINE—
Taxe de 1883, montant à.....$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Canal et Gasquet, désigné comme le lot No. 37 de l'Ilet No. 370; le dit lot No. 37 mesure 20 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 159 pieds.

HOOPER, SUC. ISAAC—
Taxe de 1883, montant à.....$7 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Canal et Gasquet, désigné comme le lot No. 38 de l'Ilet No. 370; le dit lot No. 38 mesure 22 pieds de face à la rue Robertson, sur une profondeur de 119 pieds.

HAMBURGER, VVE P. A.—
Taxe de 1883, montant à.....$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Canal et Casonet, désigné comme le lot No. 16 de l'Ilet No. 404; le dit lot No. 16 mesure 21 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 166 pieds.

HUSSEY, JNO. N. I—
Taxe de 1883, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 229; le dit lot No. 14 mesure 22 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 128 pieds.

HANLEY, ROBERT—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, White, Perdido et Gravier, désigné comme le lot No. 27 de l'Ilet No. 616; le dit lot No. 27 mesure 28 pieds 9 pouces de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 27 forme l'encoignure des rues Gravier et White.

HERMAN, LOUIS F.—
Taxe de 1882, montant à.....$36 00
Taxe de 1883, montant à.....36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Napoléon, Alexandre, Bacchus et Bendin, désignés comme la dois l'Ilet de 6 à 12 de l'Ilet No. 766; les dits lots forment l'encoignure des rues Bendin et Napoléon.

HOOPER, MARTIN—
Taxe de 1883, montant à.....$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bolivar, Bertand, Poydras et Lafayette, désigné comme le lot No. 10 de l'Ilet No. 478; le dit lot No. 10 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Poydras, sur une profondeur de 120 pieds.

HACKNEY, MME C.—
Taxe de 1883, montant à.....$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, Girod, Baronne et Lafayette, désigné comme lot No. 28 de l'Ilet No. 233; le dit lot No. 28 mesure 23 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de 125 pieds.

HUSSEY, MRS M.—
Taxe de 1883, montant à.....$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Jeanne, Bolivar, Gravier et Commune, désigné comme le lot No. 13 de l'Ilet No. 445; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 122 pieds.

HEARNE, MME A. E.—
Taxe de 1883, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Prieur, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 467; le dit lot No. 4 mesure 27 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 109 pieds.

HEALEY, MICHAEL—
Taxe de 1883, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Claiborne, Gravier et Commune, désigné comme le lot No. 16 de l'Ilet No. 450; le dit lot No. 16 mesure 22 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 126 pieds.

HUTCHINSON, JNO. W.—
Taxe de 1883, montant à.....$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Jeanne, Bolivar, Gravier et Commune, désigné comme le lot No. 28 de l'Ilet No. 445; le dit lot No. 28 mesure 23 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de 125 pieds.

HUSSEY, MRS M.—
Taxe de 1883, montant à.....$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 229, le dit lot No. 14 mesure 22 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 128 pieds.

HITZ, JACOB WM.—
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Cyprès et Julie, désigné comme le lot No. 19 de l'Ilet No. 502; le dit lot No. 19 mesure 27 pieds de face sur 115 pieds de profondeur.

HEARNE, MME DAVID R.—
Taxe de 1883, montant à.....$2 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Mira, Palmyre et Gasquet, désigné comme le lot No. 3 de l'Ilet No. 524; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 105 pieds.

HASTINGS, GEO. CHAS.—
Taxe de 1883, montant à.....$2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dorgenois, Clio, Broad et Erato, désigné comme l'Ilet No. 532.

HENDERSON, CHAS.—
Taxe de 1883, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Broad, Euphrosine, White et Venus, désigné comme l'Ilet No. 557.

HAGGERTY, WM. H.—
Taxe de 1883, montant à.....$2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Roman, Prieur et Erato, désigné comme l'Ilet No. 487.

HODGES & LEWIS—
Taxe de 1883, montant à.....80c
Trois-quarts d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Delachaise et Erato, désigné comme trois-quarts de l'Ilet No. 723.

HENDERSON, MME CLÉMENTINE—
Taxe de 1883, montant à.....$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Canal et Gasquet, désigné comme le lot No. 37 de l'Ilet No. 370; le dit lot No. 37 mesure 20 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 159 pieds.

HOOPER, SUC. ISAAC—
Taxe de 1883, montant à.....$7 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Canal et Gasquet, désigné comme le lot No. 38 de l'Ilet No. 370; le dit lot No. 38 mesure 22 pieds de face à la rue Robertson, sur une profondeur de 119 pieds.

HAMBURGER, VVE P. A.—
Taxe de 1883, montant à.....$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Canal et Casonet, désigné comme le lot No. 16 de l'Ilet No. 404; le dit lot No. 16 mesure 21 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 166 pieds.

HUSSEY, JNO. N. I—
Taxe de 1883, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 229; le dit lot No. 14 mesure 22 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 128 pieds.

HANLEY, ROBERT—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dupré, White, Perdido et Gravier, désigné comme le lot No. 27 de l'Ilet No. 616; le dit lot No. 27 mesure 28 pieds 9 pouces de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 27 forme l'encoignure des rues Gravier et White.

HERMAN, LOUIS F.—
Taxe de 1882, montant à.....$36 00
Taxe de 1883, montant à.....36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Napoléon, Alexandre, Bacchus et Bendin, désignés comme la dois l'Ilet de 6 à 12 de l'Ilet No. 766; les dits lots forment l'encoignure des rues Bendin et Napoléon.

HOOPER, MARTIN—
Taxe de 1883, montant à.....$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bolivar, Bertand, Poydras et Lafayette, désigné comme le lot No. 10 de l'Ilet No. 478; le dit lot No. 10 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Poydras, sur une profondeur de 120 pieds.

HACKNEY, MME C.—
Taxe de 1883, montant à.....$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, Girod, Baronne et Lafayette, désigné comme lot No. 28 de l'Ilet No. 233; le dit lot No. 28 mesure 23 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de 125 pieds.

HUSSEY, MME M.—
Taxe de 1883, montant à.....$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste. Jeanne, Bolivar, Gravier et Commune, désigné comme le lot No. 13 de l'Ilet No. 445; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 122 pieds.

HOOD, ANNAFEL ET ALS., ET MINEURS.
Taxe de 1883, montant à.....$14 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Gasquet, désigné comme les [illegible] Ilet No. 458; les dits lots mesurent chacun 31 pieds de face à la rue [illegible] pieds de profondeur.

HEARNE, MME A. E.—
Taxe de 1883, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 229, le dit lot No. 14 mesure 22 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 128 pieds.

HITZ, JACOB WM.—
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Cyprès et Julie, désigné comme le lot No. 19 de l'Ilet No. 502; le dit lot No. 19 mesure 27 pieds de face sur 115 pieds de profondeur.

HEARNE, MME DAVID R.—
Taxe de 1883, montant à.....$2 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Mira, Palmyre et Gasquet, désigné comme le lot No. 3 de l'Ilet No. 524; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 105 pieds.

HASTINGS, GEO. CHAS.—
Taxe de 1883, montant à.....$2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dorgenois, Clio, Broad et Erato, désigné comme l'Ilet No. 532.

HENDERSON, CHAS.—
Taxe de 1883, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Broad, Euphrosine, White et Venus, désigné comme l'Ilet No. 557.

HAGGERTY, WM. H.—
Taxe de 1883, montant à.....$2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Roman, Prieur et Erato, désigné comme l'Ilet No. 487.

HODGES & LEWIS—
Taxe de 1883, montant à.....80c
Trois-quarts d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Delachaise et Erato, désigné comme trois-quarts de l'Ilet No. 723.

HENDERSON, MME CLÉMENTINE—
Taxe de 1883, montant à.....$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Canal et Gasquet, désigné comme le lot No. 37 de l'Ilet No. 370; le dit lot No. 37 mesure 20 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 159 pieds.

HOOPER, SUC. ISAAC—
Taxe de 1883, montant à.....$7 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Canal et Gasquet, désigné comme le lot No. 38 de l'Ilet No. 370; le dit lot No. 38 mesure 22 pieds de face à la rue Robertson, sur une profondeur de 119 pieds.

HAMBURGER, VVE P. A.—
Taxe de 1883, montant à.....$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Canal et Casonet, désigné comme le lot No. 16 de l'Ilet No. 404; le dit lot No. 16 mesure 21 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 166 pieds.

HUSSEY, JNO. N. I—
Taxe de 1883, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 229; le dit lot No. 14 mesure 22 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 128 pieds.

ISABELLE, THOS.—
Taxe de 1883, montant à.....45c
Taxe de 1883, montant à.....45c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Prieur et Erato, désigné comme lot No. 487.

HODGES & LEWIS—
Taxe de 1883, montant à.....80c
Trois-quarts d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Delachaise et Erato, désigné comme trois-quarts de l'Ilet No. 723.

IRWIN, JOHN—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Erato, St. Charles et Clio, désigné comme lot No. 37 de l'Ilet No. 367; le dit lot No. 37 mesure 20 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 159 pieds.

HOOPER, SUC. ISAAC—
Taxe de 1883, montant à.....$7 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Canal et Gasquet, désigné comme le lot No. 38 de l'Ilet No. 370; le dit lot No. 38 mesure 22 pieds de face à la rue Robertson, sur une profondeur de 119 pieds.

IRWIN, JOHN—
Taxe de 1882, montant à.....$3 60
Taxe de 1883, montant à.....3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clara, Erato, Willow et Jille, désignés comme lots Nos. 5 à 8 de l'Ilet No. 422; les dits lots Nos. 2 & 5 mesurent 127 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 126 pieds.

JOHNCA, MME B.—
Taxe de 1883, montant à.....2 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clara, Erato, Willow et Jille, désignés comme lots Nos. 5 à 8 de l'Ilet No. 422; les dits lots Nos. 2 & 5 mesurent 127 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 126 pieds.

JOHNSON, CHAS. G.—
Taxe de 1883, montant à.....$30 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, St. Joseph et Julie, désigné comme lot No. 26 de l'Ilet No. 123; le dit lot No. 26 mesure 28 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de 64 pieds d'un coté et 66 pieds de l'autre coté.

JOYCE, ELEONOR—
Taxe de 1882, montant à.....$3 60
Taxe de 1883, montant à.....3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, White, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 25 de l'Ilet No. 606; le dit lot No. 25 mesure 25 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds.

JOB, CHARLES—
Taxe de 1882, montant à.....80c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bernadotte, Cimetière et Bank, désignée comme le lot No. 4 du triangle No. 836; le dit lot No. 4 mesure 101 pieds 5 pouces de face au front projonçant de 237 pieds d'un coté et 125 pieds de l'autre cote.

JAUME, SUC. ALEX. C.—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la rue Rendon, l'Avenue Hagan et les rues Alnure et Gasquet, désignés comme les lots Nos. 16, 17 et 18 de l'Ilet No. 24 mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Rendon sur une profondeur de 100 pieds.

JANEAU, ANTOINE—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Canal et Gasquet, désignée comme une portion de l'Ilet No. 370.

JAMISON, SAM., ET P. BURKE—
Taxe de 1882, montant à.....30c
Taxe de 1883, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Derbigny, Pauger et Bienville, désigné comme les lots Nos. 17 à 19 mesurent 90 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 106 pieds d'un coté et 82 pieds de l'autre coté; les dits lots Nos. 17 à 19 forment l'encoignure des rues Liberté et Clouet.

JAMISON, SAM., ET P. BURKE—
Taxe de 1882, montant à.....30c
Taxe de 1883, montant à.....30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Derbigny, Pauger et Bienville, désigné comme les lots Nos. 17 à 19 mesurent 90 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 106 pieds d'un coté et 82 pieds de l'autre coté; les dits lots Nos. 17 à 19 forment l'encoignure des rues Liberté et Clouet.

JAMESON, DAVID, ET MONTOSH—
Taxe de 1882, montant à.....$60 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Camp, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 183; le dit lot No. 10 mesure 21 pieds de face à la rue Commune sur une profondeur de 64 pieds d'un coté et 66 pieds de l'autre coté.

JOHNSON, CHAS. G.—
Taxe de 1883, montant à.....$19 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, St. Joseph et Julie, désigné comme lot No. 26 de l'Ilet No. 123; le dit lot No. 26 mesure 28 pieds de face à la rue Julie sur une profondeur de 64 pieds d'un coté et 66 pieds de l'autre coté.

JOYCE, ELEONOR—
Taxe de 1882, montant à